



## Appartement F4B-RDC

SURFACES EN m <sup>2</sup> - RDC -	
DESIGNATION	F4B
SEJOUR	38.34
CUISINE	18.93
SUITE PARENTS	30.95
CHAMBRE 1	20.12
CHAMBRE 2	19.56
SDB 01	5.62
WC	3.57
BUANDERIE	4.19
CELLIER	3.45
HALL/DEG	19.75
BALCONS	11.46
TERRASSE	12.53
S.H.O.N.	188.48
CLOISONS INTERIEURES	5.19
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>193,67</b>
<b>SURFACE DEFINITIVE</b> (livret foncier)	.....
LOT .....	..... ETAGE
PARKING	
DATE D'ACHAT : ... / ... / .....	
NOM : .....	
DATE surface définitive: ... / ... / .....	
SIGNATURE A L'ACHAT:	
SIGNATURE SURFACE DEFINITIVE:	

Echelle



Nota : Les présents plans sont établis sur la base du permis de construire et pourront subir des adaptations dimensionnelles, techniques ou d'organisation, afin de répondre aux contraintes induites par les études détaillées d'exécution.

La surface totale de l'appartement n'est pas définitive, cette dernière est appelée à être révisée à la hausse ou bien à la baisse. La surface définitive sera fixée après approbation par un expert géomètre, et la délivrance de l'acte de propriété et du livret foncier.